

# Profil de la SSPM

## Formation musicale

- Promotion de la formation musicale en Suisse
- Promotion de la qualité de l'enseignement
- Professionnalisme: tous les membres sont des enseignants de musique formés
- Formation initiale et continue
- Organisation de concerts, de cours, d'auditions d'élèves et d'étudiants, d'examens de degrés, etc.
- Participation aux débats sur la musique et la pédagogie
- Encouragement des échanges entre membres
- Collaboration avec des organisations du secteur de la musique et de la formation en Suisse et à l'étranger

## Défense des intérêts (politique prof.)

- Titre professionnel protégé de professeur de musique SSPM
- Défense des intérêts des membres vis-à-vis des employeurs, des milieux politiques et de la population
- Engagement en faveur de l'inscription de la formation musicale dans la Constitution fédérale
- Engagement pour de meilleures conditions en cas de chômage et de chômage partiel
- Lobbying au niveau fédéral et régional
- Fixation d'honoraires indicatifs pour l'enseignement privé
- Membre de l'Union syndicale suisse USS et de l'Association faitière des enseignantes et des enseignants suisses LCH

## Prestations

- Soutien de l'enseignement musical privé
- Revue musicale suisse et Agenda Musique
- Réductions pour des concerts et dans des magasins de musique
- Caisse de pension Musique et Formation, Caisse AVS Verom
- Avantages auprès de la Banque Coop (frais de compte privé, taux hypothécaires, etc.)
- Conseil juridique, Caisse de secours
- Assurance maladie (CSS ou SWICA), ass. responsabilité civile privée et ass. ménage (CSS), ass. d'indemnités journalières en cas de maladie (Groupe Mutuel)
- Assurance instruments de la Mobilière, Assurance protection juridique Protekta